

# **La voix pronominale en français et en roumain. Principales divergences**

Liliana Amăriucăi

## **I. Introduction**

Cette étude a comme point de départ la constatation que la voix pronominale représente l'un des problèmes les plus controversés de la langue française. En plus les apprenants roumains se confrontent avec des difficultés dans l'apprentissage de la voix pronominale, étant donné l'influence de la langue roumaine.

Nous nous proposons d'analyser les différents points de vue des linguistes au sujet de la voix pronominale, de souligner les principales divergences entre les deux langues et d'en tirer des conclusions. Le but est celui de présenter une image exacte, objective et une perspective d'ensemble des résultats et des points communs, divergents même contradictoires, concernant le sujet en question.

## **II. Origine de la voix pronominale**

Dans le latin classique on employait deux voix, la voix active et passive. Mais il y avait aussi une catégorie de verbes déponents et semi déponents conjugués au passif mais de sens actif. Ces verbes provenaient de la *voix moyenne* (du grec). Au fur et à mesure, les verbes déponents disparaissent. Ils sont remplacés par la conjugaison à l'aide de l'auxiliaire être (*morior – mortus sum*).

Du verbe déponent *morior, mori, mortus sum* on a, en français, le pronominal moyen *se mourir* avec le sens de « être sur le point de mourir ».

Les verbes pronominaux dérivent des accusatifs des pronoms personnels latins (*me, te, se, nos, vos, se*) qui ont été rendus solidaires des verbes auprès

Le verbe déponent *nascor, nasci, natus sum* a donné en français le verbe *naître* (voix active), tandis qu'en roumain on a hérité le verbe pronominal *a se naste*.

Le caractère intrinsèquement pronominal d'un verbe est sujet à variation dans l'histoire. Ainsi au XVII<sup>ième</sup> on avait par exemple *s'accoucher, s'apparaître à qqn, s'éclater, s'éclorre, se feindre de, s'oublier de*. En revanche, certains verbes non pronominaux au XVII<sup>ième</sup> sont devenus pronominaux ; ainsi *abîmer* (=sombrier), *garder de, promener, relever* (= se mettre debout).

Mais au XVII<sup>ième</sup> siècle comme en français moderne un certain nombre de verbes oscillent entre forme pronominale et non pronominale : par exemple *abaisser* ou *éteindre* qu'on employait sous les deux formes. De manière plus générale se pose la question de savoir si la forme avec *se* et la forme sans *se* sont systématiquement distincts sémantiquement. Quoi qu'il en soit, on ne confondra pas les couples de verbes homonymes (*appeler/s'appeler*) et les usages à finalité stylistique comme *se mourir* au lieu de *mourir* dans « Madame se meurt. » de Bossuet ou « Sa photographie *se pâlisait* dans les combles » (A. Daudet), usages qui ne changent pas l'identité lexicale du verbe.

### III. La voix pronominale en français

Dans les grammaires traditionnelles, **la voix pronominale** est définie formellement par un trait permanent, le pronom réfléchi, qui fonctionne comme indicateur de diathèse. Les verbes pronominaux sont «les verbes qui se conjuguent au moyen de deux pronoms personnels de même degré, l'un à la forme de sujet (je, tu, il, elle, nous, vous, ils, elles), l'autre sous la forme réduite de complément (me, te, se, nous, vous) mais il y a des cas où le pronom n'a pas de fonction, il fait partie du verbe».

Parmi les verbes pronominaux à pronom analysable, on distingue *les réfléchis* et *les réciproques*, tandis que les verbes pronominaux à pronom inanalysable sont *les subjectifs* et *les passifs*.

Les grammaires traditionnelles considèrent que l'on peut parler de plusieurs types de pronominal: *réfléchi*, *réciproque*, *subjectif*, *passif*, *impersonnel*.

1. «Les verbes pronominaux sont dits *réfléchis* quand l'être (ou chacun des êtres, au pluriel) dont il s'agit exerce une action sur lui-même»:

Tantôt le pronom réfléchi est objet direct: *Elle se lave soigneusement*.

Tantôt le pronom réfléchi est objet indirect: *Elle se nuit*.

Teodora Cristea [1977] souligne le fait que dans le cas du pronominal réfléchi, le procès exprimé est surtout actif, c'est pourquoi cette valeur est souvent interprétée comme «un simple cas de transitivité»: *Je me lave* est considéré comme identique à *Je lave mon visage*. Toutefois, la présence du pronom réfléchi, différent du pronom personnel et dont le rôle essentiel est d'indiquer que l'agent et le patient de l'action sont identiques assure l'individualité de cette valeur.

2. «Les verbes pronominaux sont dits *réciproques* lorsque les êtres exercent une action, non pas sur eux-mêmes, mais chacun sur chacun des autres»:

Les soldats roumains se cherchaient dans les ténèbres.

Le sens réciproque est parfois souligné par l'élément *entre* ajouté au verbe, ou par les syntagmes ou mots: *l'un l'autre*, *mutuellement*, *réciproquement*, *entre eux* (ou un autre pronom):

Ils se rendent *réciproquement* de grands services.

Les loups ne se mangent pas *entre eux*.

Le pronominal réciproque est une variante du réfléchi dans les conditions de la non-identité référentielle de l'agent et du patient. L'activité et la passivité sont simultanées et réparties alternativement sur les deux protagonistes qui jouent chacun le rôle de patient et d'agent. Le pronominal peut être interprété comme la réalisation superficielle d'une structure profonde de coordination:

Pierre et Paul se battent = Pierre bat Paul et Paul bat Pierre.

3. «Les verbes pronominaux sont dits *subjectifs* lorsque le pronom complément n'a pas de fonction grammaticale précise. C'est un élément incorporé au verbe». Ils présentent plusieurs valeurs sémantiques: valeur affective, valeur inchoative, valeur durative etc.:

Un service d'ordre improvisé *s'efforçait* de disperser l'attroupement.  
(valeur affective)

Il avait envie de *s'en aller*. (valeur inchoative)

Le bruit du moteur allait en se mourant. (valeur durative)

4. «Les verbes pronominaux sont dits *passifs* lorsque le sujet subit l'action sans l'accomplir lui-même, mais l'agent, ordinairement, n'est pas indiqué».

À la différence du passif proprement dit, le pronominal de sens passif ne s'emploie qu'à la troisième personne du singulier et du pluriel:

Le véhicule se soulève au dessus du sol.

Le pronom ne peut pas s'analyser comme complément et le sujet du verbe n'est pas l'agent du procès. On distinguera deux cas qui ont une caractéristique commune: le complément du verbe à la forme simple devient le sujet du verbe pronominal:

a) le pronominal passif à agent impliqué ou agentif:

On lit facilement ce livre. - Ce livre se lit facilement.

b) le pronominal passif à cause impliquée ou causatif:

Le froid a fissuré la pierre. - La pierre s'est fissurée.

À quelque catégorie qu'ils appartiennent, les verbes pronominaux offrent un intérêt théorique incontestable.

Pour une analyse théorique plus complexe il faut faire la distinction entre *les verbes pronominaux* et *les constructions pronominales*. En tenant compte d'un critère formel, la *Grammaire méthodique du français* [1994] classe les verbes pronominaux en:

1. *verbes essentiellement pronominaux* qui sont toujours accompagnés par le pronom réfléchi qui fait partie intégrante de la forme lexicale du verbe: *s'enfuir, s'évanouir*.
2. *verbes pronominaux autonomes* dont l'emploi pronominal n'entretient aucun rapport systématique avec l'un au moins de leurs emplois non-pronominaux: *tromper quelqu'un – se tromper d'étage*.

Par contre, *la construction pronominale* est une propriété des verbes qui admettent les deux types de constructions: *se gratter / le gratter / gratter quelqu'un*. Les constructions pronominales de ces verbes se subdivisent à leur tour en deux catégories distinctes par la forme et par le sens:

- les constructions pronominales réfléchies: *Le chien se gratte*.
- les constructions pronominales passives: *Un billet de Tac-o-Tac se gratte avec l'ongle*.

#### **IV. La voix pronominale en roumain – repères théoriques**

Dans *Gramatica limbii române* [1966 :208] on parle de l'existence de trois voix : la voix active, passive et réfléchie (pronominale), tandis que d'autres linguistes , Mioara Avram [1986], par exemple, parle de l'existence de deux voix seulement : la voix active et passive. Elle considère la voix réfléchie (pronominale) comme étant controversée et insiste sur le fait qu'il ne faut pas la confondre avec le caractère réfléchi d'un verbe. Les verbes qui sont construits avec un pronom réfléchi (en accusatif ou datif) sont nommés des verbes pronominaux ou réfléchis. Quelques uns sont toujours pronominaux : *a se căi* (se repentir), *a se întâmpla* (arriver, se passer), *a se presta* (se prêter) , *a-si asuma* (s'assumer), tandis que d'autres sont non pronominaux : *a durea* (avoir mal à), *a exista* (exister), *a fi* (être) , *a ploua* (pleuvoir), *a trebui* (falloir).

Les verbes réfléchis peuvent avoir plusieurs valeurs. Quelques unes sont communes aux verbes avec le pronom en accusatif ou datif :

- *réfléchi-objectif* (le sujet grammatical accomplit l'action et c'est toujours vers lui qu'elle s'oriente, de manière directe ou indirecte) :  
El se îmbraca. (Il s'habille.)  
Imi amintesc. (Je me rappelle.)
- *réfléchi-réciproque* (ces verbes expriment une action que deux ou plusieurs sujets exercent l'un sur l'autre ou les uns les autres) :  
Ne certăm des. (Nous nous disputons souvent.)  
Isi dau palme. (Ils se donnent des gifles.)
- *réfléchi-dynamique* (le pronom marque la participation intense du sujet) :  
El se ruga de iertare. (Il demandait pardon.)  
Isi inchipuie ca ne-a convins. (Il s'imagine nous avoir convaincu.)

D'autres valeurs sont spécifiques aux verbes avec le pronom en accusatif :

- *réfléchi-passif* (le sujet grammatical – identique avec le pronom réfléchi – subit l'action accomplie par quelqu'un d'autre) :  
Biletele se vând la casă. (Les billets se vendent à la caisse.)  
M-am născut iarna. (Je suis né en hiver.)
- *réfléchi-impersonnel* (la forme impersonnelle est employée avec des verbes transitifs, intransitifs et pronominaux pour souligner l'importance accordée à l'action du verbe pendant qu'on donne peu d'importance ou aucune importance au sujet) :  
La ei se mănâncă mult. (Chez eux on mange beaucoup.)
- *réfléchi-éventif* (le sujet n'a pas le rôle d'actant, car il ne déclenche pas le procès et il est, au contraire, soumis aux transformations exprimées par le verbe) :  
El s-a imbolnavit. (Il est tombé malade)

Les verbes construits avec un pronom réfléchi en datif ayant une valeur possessive sont seulement apparemment réfléchis, parce que le pronom concerne le complément d'objet direct ou indirect du verbe :

Vezi-ti de treaba ! (Occupe-toi de tes affaires !)

La voix réfléchie (pronominale) est moins précisée et organisée que les autres voix. Les verbes réfléchis ou pronominaux sont très nombreux ; ils se caractérisent par le fait qu'ils se conjuguent comme les verbes à la voix active mais ils sont toujours accompagnés par un pronom réfléchi (en accusatif ou datif). De ces verbes, un nombre très réduit à un contenu spécifique nettement distinct de celui de la voix active et passive. Par conséquent, la voix pronominale comprend un nombre réduit de verbes pronominaux.

Le cas où le pronom réfléchi qui détermine le verbe peut être remplacé par un pronom personnel ou par un nom ayant le même cas que celui-ci, il est considéré comme un complément d'objet direct ou indirect. Ces verbes ne sont pas à la voix pronominale mais ils sont des verbes actifs déterminés par des compléments exprimés par des pronoms réfléchis.

Lorsque le verbe avec son pronom réfléchi peut être remplacé par le même verbe à la voix passive avec le verbe *être*, il appartient à la voix passive :

Du point de vue sémantique, la voix pronominale n'est pas une catégorie homogène. Les auteurs de *Gramatica limbii române* [1966] considèrent qu'elle a les valeurs suivantes :

- a) *réfléchi-dynamique* – l'action est accomplie avec la participation intense du sujet : *a se teme* (s'effrayer), *a se ruga* (prier), *a-si bate joc* (se moquer), *a-si uita* (oublier) :

Ma gandesc sa-i scriu despre cele intamplate. (*Je pense à lui écrire ce qui s'est passé.*)

#### *REMARQUE*

Cette catégorie joue le rôle qui dans d'autres langues (par exemple dans l'ancien grec) a été joué par la voix moyenne. Cette voix montre que le sujet fait

l'action avec intensité, avec un intérêt spécial et que l'action qu'il accomplit est dans son intérêt.

- b) *réfléchi-impersonnel* – le sujet n'est pas exprimé, le verbe est toujours à la troisième personne du singulier :

Aici *se vorbeste* mult. (Ici *on parle* beaucoup.)

Quand le pronom réfléchi en accusatif fonctionne seulement comme marque de la voix pronominale, n'ayant pas la fonction de complément d'objet direct, quelques verbes pronominaux peuvent avoir un complément d'objet direct en accusatif ou une proposition complétive :

«Gaina *se ouase* o margica.» (Ion Creanga)

(La poule avait pondu une petite perle.)

## V. Principales divergences

Dans le cas du français on parle d'une classification (en effet il y en a plusieurs) assez nette des verbes pronominaux, à savoir : *les réfléchis* , *les réciproques* , *les subjectifs* avec leurs valeurs (intensive , inchoative , etc.), *les passifs* et *les impersonnels* si on prend en compte le critère sémantique. On parle également des verbes : *essentiellement pronominaux* et *accidentellement pronominaux* si on prend en considération le critère formel.

En ce qui concerne le roumain, les avis sont partagés quant à la voix réfléchie (pronominale), aux verbes pronominaux et à leur classification. Puisque la flexion de ces verbes se caractérise par la présence obligatoire du pronom *se* dont la dénomination de «réfléchi» est impropre parce que le pronom n'est réfléchi qu'à la troisième personne (aux autres il est personnel), il en résulte qu'on a affaire à une classe de verbes dont le signe distinctif est un pronom et par conséquent on peut les appeler *pronominaux*<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> C'est la position des auteurs de Gramatica Academiei, II ième édition, qui utilise la dénomination de «pronominales» seulement pour les «formes réfléchies» des verbes actifs correspondants.

Dans le système verbal, *les verbes pronominaux* s'opposent aux *verbes non-pronominaux*, donc aux verbes dont la structure n'admet pas comme particule flexionnelle indispensable le pronom *se* «non réfléchi». Mais la flexion des *verbes non-pronominaux* n'exclut pas la présence des *formes pronominales*. Un exemple éloquent dans ce sens est constitué par les verbes polysémiques (mais ce n'est pas seulement le cas des verbes polysémiques) :

- le verbe *a găti* (a (se) îmbrăca frumos / (s')habiller, a (se) împodobi / (se) parer) présente les formes flexionnelles corrélatives suivantes: *eu gătesc, eu sunt gătit, eu mă gătesc* (*j'habille, je suis habillé, je m'habille*) mais seule la forme pronominale non-réfléchie *eu mă gătesc* a aussi un autre sens secondaire, «a se pregăti»/«se préparer».

Ecaterina Teodorescu [1965:545-535], soutient que la seule différence entre *les verbes pronominaux* et **les formes pronominales non-réfléchies** d'un verbe actif d'un côté et **un verbe actif** de l'autre côté est seulement d'ordre formel (la présence ou l'absence du pronom) et parfois d'ordre affectif aussi mais non pas de sens grammatical. Par exemple, l'opposition entre *a râde* (rire) et *a-și râde, a se râde* est seulement d'ordre formel (non-pronominal vs pronominal); elle n'est pas pertinente du point de vue grammatical parce que la modification de l'expression ne change pas la nature de la relation entre *le sujet* et *l'action*.

Dans la structure des verbes pronominaux, le pronom n'a qu'une «valeur emphatique, ou affective, ou vague: il ne joue aucun rôle de complément d'objet et sert simplement, du moins en certains cas, à mettre en relief l'activité personnelle du sujet ou à marquer un intérêt particulier de ce sujet dans l'action; ce pronom conjoint *me, te, se* etc. est une sorte de particule flexionnelle de «reflet» du sujet».

Apparemment *réfléchi* à côté de tous les verbes qu'il accompagne, le pronom *se* se comporte différemment en roumain. Morphème du réfléchi, quand il a un sens grammatical différent de l'actif et du passif en indiquant l'orientation de l'action vers le sujet, le pronom *se* est une simple particule flexionnelle dans

la structure des verbes pronominaux, actifs du point de vue de la relation entre le sujet et l'action. Qu'ils soient *dynamiques, éventifs, factitifs* etc. du point de vue sémantique, les verbes pronominaux (*mă feresc, mă amărăsc, mă operez*) sont en même temps actifs tout comme les dynamiques, éventifs, factitifs etc. non-pronominaux (*bat, chelesc, așez* «*fac să șadă*») qu'on considère actifs.

Pour le roumain tout comme pour le français, le problème est d'établir si les verbes pronominaux constituent une voix à part et en plus si l'on doit admettre plusieurs valeurs de ces verbes ce qui signifie, en réalité, admettre l'existence de plusieurs voix exprimées à l'aide de la forme pronominale.

Mioara Avram [1986:157] remarque que les verbes à voix active peuvent être:

- transitifs: Am cumpărat o carte. / J'ai acheté un livre.et
- intransitifs: Plec la părinții mei. / Je vais chez mes parents.
- non-réfléchi (comme dans les exemples précédents) et
- réfléchis (toutes les sous-classes à part le réfléchi passif), donc:  
*objectifs*: El se spală. / Il se lave.  
*récioproques*: Ei se ceartă. / Ils se querellent.  
*éventifs*: El se îmbogățișe. / Il s'était enrichi.  
*dynamiques*: El se gândea. / Il pensait.  
*impersonnels* sans sens passif: Se doarme bine. / On dort bien.

Dans le cas des verbes réfléchis, on fait la distinction entre les situations où le pronom a la fonction de complément d'objet direct ou indirect (il s'agit de tous les verbes *objectifs* et *récioproques* et de quelques verbes *éventifs*) et peut être remplacé par un nom ou un pronom personnel à la forme accentuée et les situations où le pronom, n'ayant pas cette fonction, s'analyse avec le verbe (c'est le cas des réfléchis *dynamiques* et *impersonnels* et de certains *éventifs*).

Selon Rodica Popescu [1975], le roumain nomme tous les verbes accompagnés par le pronom *se* (identique en nombre et personne avec le sujet) *verbes pronominaux*:

- verbes pronominaux actifs
- verbes pronominaux passifs
- verbes réfléchis

Rodica Popescu [1975:85] précise que tous les verbes pronominaux (actifs, passifs, réfléchis) présupposent le morphème commun de personne et de nombre de leurs constituants. Elle note que *les verbes réfléchis* se distinguent des autres *verbes pronominaux* premièrement par le caractère de leurs éléments: l'action part du sujet et y revient, donc le sujet est aussi objet et ensuite par la possibilité d'élargir cette structure en ajoutant le complément réfléchi – caractéristiques grammaticales qui ne sont propres ni au passif ni au pronominal actif. Construits sur un tel critère objectif qui puisse distinguer des structures verbales identiques caractérisées par des valeurs grammaticales et sémantiques différentes, toutes les classes de verbes pronominaux peuvent être clairement délimitées.

Rodica Popescu [1975:115] souligne que la voix (diathèse) de base, *l'actif*, se présente sous la forme de deux variantes, fondées sur une opposition partielle de nature formelle et parfois sémantique:

- a) *l'actif simple*, forme verbale non-marquée;
- b) *le pronominal actif*, une microstructure fixe, formée de *se* (qui a perdu sa valeur pronominale mais il a acquis des valeurs nouvelles) + *le verbe*.

Le pronominal actif présente une longue série de valences:

1. le pronominal actif subjectif
2. le pronominal actif éventif
3. le pronominal actif dynamique
4. le pronominal actif réciproque
5. le pronominal actif impersonnel

Par contre, *la voix réfléchie* est représentée seulement par deux valences dans le cas du roumain:

1. *le réfléchi objectif ou proprement dit* qui correspond à la définition de la voix réfléchie (le sujet réalise et subit l'action):

- Je me défends contre les attaques de tout le monde.

2. *le réfléchi éventif*, dans ce cas *se* est une marque de la réflexivité et en même temps un indice du caractère éventif des verbes.

- Il ne faut pas s'humilier devant personne.

Rodica Popescu conclut en insistant sur l'idée que la plupart des verbes marqués par un morphème pronominal appartiennent tout d'abord à la voix active et passive et ensuite à la voix réfléchie qui connaît une seule forme, celle pronominale, pour se manifester et qui possède un nombre restreint de valences. L'existence et le développement des formes verbales pronominales marquent un progrès dans l'expression des voix du roumain, voix qui se trouvent dans un procès de renouvellement continu et de variété.

Dumitru Irimia [1997] propose une nouvelle vision sur la voix en parlant de «la nature syntaxique et déictique de la voix»:

- *syntaxique*, parce qu'elle est fondée sur une relation syntaxique, relation qui détermine l'apparition des sens grammaticaux de nature fonctionnel-syntaxique: «sujet», «complément», «prédicat»;

- *déictique*, parce que la relation syntaxique et la genèse des fonctions syntaxiques sont orientées par le «point de vue» du sujet parlant.

Ainsi, on parle de six termes corrélatifs (six diathèses): *actif*, *passif*, *réfléchi*, *réciproque*, *impersonnel* et *dynamique*.

Le syntagme dans l'espace duquel se développe l'opposition de diathèse varie en fonction de:

1. - la présence/absence des morphèmes spécifiques;
2. - le nombre des termes nécessaires/suffisants pour réaliser le sens de diathèse;
3. - l'extension de l'accord en nombre, personne, genre aux termes du syntagme.

Le syntagme de la diathèse du verbe roumain présente trois types structuraux:

a. - avec la présence du pronom réfléchi – morphème spécifique de diathèse:

- Mihai *se* îmbracă. (Mihai s'habille.)

b. - avec la présence du verbe auxiliaire *a fi* (être) – morphème de diathèse:

- Mihai este îmbrăcat (de Maria). (Mihai est habillé [par Maria].)

c. - avec l'absence de ces deux morphèmes, donc avec la présence d'un morphème  $\emptyset$ :

- Maria (îl) îmbracă (pe Mihai). (Maria (l')habille [Mihai].)

## VI. Conclusion

L'idée qui s'impose est que les verbes pronominaux sont, en général, des verbes qui peuvent être analysés comme appartenant à la voix active, passive, réfléchie, réciproque, impersonnelle ou dynamique.

Dans le cas du roumain et du français, les ressemblances partielles peuvent s'avérer dangereuses pour le débutant, en générant des fautes interférentielles. Pour une bonne assimilation des verbes pronominaux, il faut observer les difficultés avec lesquelles se confrontent les apprenants roumains, ensuite il faut recourir aux exercices de grammaire qui, accompagnés d'une réflexion grammaticale adéquate, contribuent à l'acquisition raisonnée de la compétence linguistique et visent à mettre en œuvre les connaissances théoriques.

## Bibliographie

1. Avram, M. (1986) *Gramatica pentru toti*, Bucuresti, Editura Academiei.
2. Cristea, T. (1977) *Eléments de grammaire contrastive. Domaine français-roumain*, București, Editura Didactică și Pedagogică.
3. Dubois, J.(1967)*Grammaire structurale du français: le verbe*, Paris, Larousse.
4. Grevisse, M.(1986) *Le Bon Usage*, S.A. Gembloux, Editions J. Duculot.
5. Irimia, D.(1997) *Morfosintaxa verbului romanesc* ,Iasi, Editura Universitatii «Al.I. Cuza»
6. Popescu, R.(1975)*Diatezele pronominale în limba română*, Timișoara.
7. Riegel, M. et alii (1994) *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France.
8. Teodorescu, E. (1965) «Reflexiv si pronominal» in *Limba Romana XIV*, nr.5, p 545-553.
9. Wagner R-L, Pinchon J. (1991) *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, p.234.
10. (1966) *Gramatica limbii române*, vol. I , Bucuresti, Editura Academiei.